

Université de Genève

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

DIES  
ACADEMICUS  
1990

1990

# RAPPORT D'ACTIVITÉS DU RECTORAT

## Introduction

Rendre compte du travail qu'effectue l'université exige que l'on trouve la juste distance d'évaluation. Vue de trop près, l'institution n'est qu'un fouillis de disciplines, d'unités et de laboratoires. De trop loin, elle revêt l'apparence d'une institution hiérarchiquement organisée. Elle est tout cela en même temps bien sûr. Mais elle est surtout — elle devrait être d'abord — une communauté d'hommes et de femmes, de maîtres et d'élèves librement réunis dans la recherche de la vérité scientifiquement élaborée.

Commençons donc ce rapport 1990 en évoquant cette communauté et quelques-uns de ses problèmes et en prenant l'un après l'autre ces corps dont parle la loi universitaire de 1973, associés par la participation à la gestion de l'établissement.

Souhaitant mieux connaître les idées et les aspirations des *étudiants*, le rectorat en 1986 lançait une enquête portant sur un échantillon de 800 élèves qui commençaient cette année-là leurs études supérieures. L'analyse de cette volée dans les premiers mois de l'année scolaire a constitué la matière d'un rapport qui est aujourd'hui en phase d'évaluation. Les facultés et écoles seront invitées ensuite à tenir compte des conclusions de cette analyse, le cas échéant avec l'aide des conseils participatifs. Mais déjà se prépare un second rapport portant sur la troisième année d'études de la volée témoin, qui doit permettre un bilan de l'organisation des études. En attendant la création d'un véritable observatoire de la condition étudiante, l'enquête qui s'achève permettra aux enseignants, espérons-le, de mieux cerner la situation et les attentes de leurs élèves.

La relève constitue une préoccupation essentielle à l'endroit *des collaborateurs de la recherche et de l'enseignement*. Comment en effet, avec des moyens financiers limités, satisfaire à l'exigence contradictoire de garder les meilleurs des collaborateurs, afin qu'ils se préparent à devenir professeurs, et d'offrir aux jeunes diplômés les postes dont ils ont besoin pour poursuivre à leur tour leur formation. L'aide du Fonds national et d'autres fondations privées est précieuse, mais elle ne suffit pas, même si on peut encore la rendre plus efficace. La pyramide des âges annonce d'importantes vagues de départ à la retraite d'ici quelques années. C'est dans ce

contexte difficile que nous devons également veiller à soutenir la promotion des femmes dans la carrière universitaire. Si l'on veut avancer, des mesures concrètes, limitées, mais réalistes sont évidemment préférables aux dispositifs juridiques abstraits. Car ce qui doit changer, et pas seulement à l'université, c'est avant tout un état d'esprit. Le débat sur la relève se poursuit, celui de la promotion de la femme commence et le prolonge; il s'agit de les mener l'un avec l'autre, car tous les deux concernent le bien de l'université.

Mais la situation du *corps professoral* devient elle aussi un objet de soucis. On connaît les inconvénients de la vie à Genève — logement, résidence obligatoire dans le canton pour les fonctionnaires, cherté de la vie — auxquels s'ajoute dans beaucoup de disciplines le manque de locaux de travail décents. Nul doute désormais que malgré les attraits qu'offrent encore notre ville et notre université, nous nous heurtons à des difficultés de recrutement, dans un contexte national et international de vive concurrence. Le rectorat est donc intervenu à propos de la classification des professeurs qui, à ses yeux, ne saurait être remise en cause ni matériellement ni symboliquement, et dans le problème de l'obligation de résidence, avec le ferme espoir que la défense de la qualité et de l'ouverture internationale de l'université sera comprise des autorités.

Les conditions de travail du *personnel administratif et technique* font parfois l'objet de remarques désabusées. Elles sont pourtant souvent plus stimulantes que dans d'autres entreprises et administrations, mais elles sont probablement compliquées par la double hiérarchie qui régit la gestion de l'université, académique d'une part, c'est-à-dire professorale, et administrative de l'autre. L'autonomie de gestion, qui est une des caractéristiques du système universitaire genevois, n'est peut-être pas toujours facile à organiser, mais son contraire n'est pas beaucoup plus facile à vivre par les professeurs et par le personnel. Il est donc nécessaire de veiller à la qualité des relations de travail et au développement d'une culture d'entreprise. Après tout, dans une institution vouée à la production de biens immatériels ne doit-on pas porter une attention privilégiée à cette approche? La mission souvent délicate que remplit le personnel ne peut que s'en trouver simplifiée et son exécution améliorée.

De nombreuses initiatives ont été prises cette année, dans les facultés, les écoles, de la part de l'administration et des autorités. En voici deux à titre d'exemple. Avec l'accord du Conseil d'Etat, nous avons installé dans un des bâtiments du site de Conches, racheté par l'Etat à l'Institut de management international, le centre de l'énergie et quelques autres unités associées à la mise sur pied d'un projet de gestion de l'environnement, qui répond au souci de la Conférence universitaire suisse de voir les universités plus actives dans le domaine de l'écologie, tout en nous situant dans le prolongement des études de gestion qui existaient auparavant sur ce site. Au début de l'année 1990, nous avons entrepris de venir en aide aux pays de l'Est, en collaboration avec les autres universités suisses et avec la Conférence des recteurs européens qui est installée à Genève. Nous avons commencé par l'Université de Cluj, avec laquelle nous avons depuis vingt ans un accord de collaboration. Cet effort sera poursuivi et étendu si possible à d'autres établissements. Car c'est ainsi que nous manifesterons et le rayonnement international dont nous sommes fiers et la solidarité des universitaires qui est un bien auquel nous tenons.

## Plan quadriennal

Dans le cadre de la planification pluriannuelle, 1988 et 1989 ont été deux années satisfaisantes dans la mesure où les demandes budgétaires ont permis d'obtenir, globalement, un taux de réalisation, en terme de postes, de près de 90% (30 postes en 1988 et 23 postes en 1989).

Par ailleurs, au cours de l'année écoulée, le plan quadriennal 1992-1995 a été mis sur le métier. Suivant en cela largement les recommandations de la conférence universitaire suisse, la commission de développement et de planification a suggéré que l'accent porte sur des projets s'inscrivant dans l'un ou l'autre des domaines ci-après: communication, formation continue, service à la cité ou encore collaboration internationale, et notamment européenne.

Quelque 93 projets ont été formulés par les facultés, écoles et centres interfacultaires. Après arbitrage par la commission de développement et de planification, 51 projets sont retenus et inscrits au plan quadriennal. Ils sont répartis selon les thèmes de la collaboration interfacultaire (8 projets), des services à la cité (8 projets), de la formation continue (10 projets), de l'ouverture à l'Europe (10 projets), de l'environnement (2 projets), et de la communication (4 projets). Les 9 projets restants recouvrent des besoins indispensables au développement général de l'institution tels, par exemple, toute la problématique et les besoins liés aux nouveaux bâtiments (Uni Mail) ou encore l'amélioration des possibilités de carrière pour les femmes. Ces 51 projets représentent 82,750 postes, soit environ les deux tiers des 120 postes demandés pour la période 1992-1995. Les 37,250 postes restants doivent permettre aux facultés et écoles de développer des projets plus strictement facultaires. Il en résulte une demande globale de 120 postes pour 4 ans et une augmentation de 3% du budget de l'université.

Le texte complet du plan quadriennal 1992-1995 est à disposition au service des plans pluriannuels et du budget.

## Budget et finances

Au budget 1990 voté par le Grand Conseil, l'université a obtenu, pour la troisième année consécutive, un nombre de postes nouveaux correspondant d'assez près au plan quadriennal. Ce plan prévoit en effet 30 postes par an, et l'université en a obtenu 30 en 1988, 23 en 1989 et 21,5 en 1990.

Au cours de ces trois années, le rectorat a donné la plus grande attention au respect qualitatif du plan quadriennal, et en particulier aux priorités qui avaient été définies de sorte que la plupart des projets prioritaires du plan ont en fait, d'ores et déjà, pu être réalisés.

Pour 1990, l'université a obtenu une indexation de 2% de ses crédits qui, ajoutée à l'augmentation demandée par les unités, correspond à environ 1,6 million d'augmentation. L'indexation doit permettre de maintenir la qualité des prestations d'enseignement et de recherche (augmentation des charges de bibliothèques, par exemple). Quant aux demandes nouvelles, la moitié du montant servira à couvrir les frais d'entretien du matériel informatique, l'autre moitié sera affectée à la collaboration européenne et à l'octroi de bourses dans ce cadre.

Après la baisse des crédits accordés au titre des investissements pour le renouvellement d'équipement en 1989, l'université a demandé et obtenu que ces crédits soient à nouveau modestement augmentés afin d'être mieux adaptés aux besoins réels. Ce sont ainsi 4,4 millions qui ont été inscrits pour ce poste en 1990. Il s'agit

d'un montant encore trop faible lorsqu'on considère que la valeur totale des équipements à l'université est d'environ 150 millions, et que la durée moyenne d'un équipement scientifique n'excède que rarement dix ans.

A l'heure de mettre sous presse, le Conseil d'Etat examine un train d'économies pour combler le déficit budgétaire. L'influence de ces mesures sur le budget de l'université n'est pas encore connue avec précision.

### Population étudiante

Le nombre des étudiants inscrits à l'université au semestre d'hiver 1989-1990 s'élève à 11 979, y compris les instituts universitaires. En faisant abstraction de ces derniers, le total des inscriptions dans les facultés et écoles représente 11 281 étudiants, soit 504 de plus qu'en 1988-1989. En valeur relative l'augmentation est de 4,5%. Celle-ci touche toutes les subdivisions, les taux de croissance se situant au-delà de 5% pour les facultés des sciences économiques et sociales, des lettres et de la théologie, ainsi que pour l'école de langue et de civilisation françaises. Conformément au phénomène observé depuis quelques années, ce sont les études en sciences économiques et sociales et celles en lettres qui exercent l'attrait le plus important (respectivement 22,6 et 19,8%). Viennent ensuite les sciences (16,1%), la psychologie et les sciences de l'éducation (11,6%), la médecine (10,9%) et le droit (10,3%). La somme des étudiants inscrits à la faculté de théologie ou dans les écoles rattachées à l'université est inférieure à 10% de l'effectif total.

La proportion des étudiantes poursuit sa progression avec un pourcentage de 52,3% contre 51,7% l'année dernière. Même si les taux de représentation du sexe féminin sont plus élevés dans les subdivisions des sciences humaines, l'on observera qu'à la faculté des sciences et dans celle de médecine leur proportion est largement supérieure au tiers des effectifs.

La répartition des étudiants selon le lieu de domicile des parents reste étonnamment stable. Genève constitue le point de rattachement pour plus de la moitié d'entre eux (52,96% contre 53,14% en 1988-1989); plus d'un quart ont leur domicile dans un autre canton confédéré (26,52%, identique à 1988-1989), alors qu'un étudiant sur cinq vient de l'étranger (20,52% contre 20,30% en 1988-1989).

Par rapport au classement fondé sur le titre brigué, les statistiques révèlent une augmentation significative des étudiants inscrits en vue de l'obtention d'une licence, d'un diplôme ou d'un certificat, alors que le nombre des doctorants reste pratiquement inchangé (798 contre 800 en 1988-1989).

Enfin, il faut noter qu'à partir de cette année les étudiants de la faculté des lettres peuvent suivre des études à temps partiel. Ce mode de formation a remporté un franc succès puisque 57 étudiants sur les 1978 inscrits au premier cycle ont choisi cette possibilité de préparer une licence tout en continuant à exercer une activité professionnelle plus ou moins étendue.

### Enseignants

Ont été nommés à l'honorariat.

Le professeur Jean-Pierre Bargetzi, de la faculté des sciences

Le professeur Georges Bene, de la faculté des sciences

Le professeur Felice Jaffé, de la faculté des sciences

Le professeur Ronald Mermod, de la faculté des sciences

Le professeur Pierre Ferrier, de la faculté de médecine

Le professeur Albert Megevand, de la faculté de médecine

Le professeur Friedrich Pasler, de la faculté de médecine

Le professeur Jean-Pierre Paunier, de la faculté de médecine

Le professeur Willy Taillard, de la faculté de médecine

Le professeur Bronislaw Baczko, de la faculté des lettres

Le professeur Hans Hanisch, de la faculté de droit

Le professeur Hermine Sinclair, de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Au cours de l'année écoulée, l'université a déploré le décès de plusieurs de ses membres:

Jean-Jacques Schaer, maître d'enseignement et de recherche

Pierre Favarger, professeur honoraire

Claude Wehrli, chargé de cours

Paul Boymond, professeur honoraire

Esther Bréguet, professeur honoraire

### Enseignement

*Innovations pédagogiques.* Suite à l'appel d'offres lancé dans les facultés, la commission de l'enseignement a finalement pu choisir cinq nouveaux projets d'innovation pédagogique, susceptibles d'améliorer l'enseignement destiné aux étudiants de première année. Les responsables des projets disposent ainsi pendant une année, renouvelable une fois, d'un poste d'assistant pour la réalisation de leur projet. Trois innovations prévoient le développement de moyens informatiques (didacticiels), les deux autres étant davantage centrées sur la mise au point de nouvelles démarches d'animation.

*Pédagogie universitaire.* La commission de l'enseignement a commencé à examiner la possibilité de mettre au point une procédure d'évaluation des compétences pédagogiques des candidats à un poste d'enseignant.

Les activités d'autoscopie et d'évaluation des enseignements par questionnaires se sont poursuivies. A titre expérimental, des ateliers d'information et de formation pédagogiques portant sur différents thèmes ont été mis sur pied. Dans ce cadre, six documents d'information et de formation méthodologique ont été publiés et remis aux participants.

Quatre numéros du bulletin *Nouvelles pédagogiques* ont été réalisés et diffusés à l'ensemble du corps enseignant.

La réunion annuelle de pédagogie universitaire a porté sur le thème des objectifs pédagogiques.

*Connaissance du milieu étudiant.* Le premier rapport de l'enquête «Etudiants 90» et sa synthèse ont été largement diffusés. Un groupe de travail *ad hoc* a examiné en détail les résultats de l'enquête et a préparé une vingtaine de recommandations adressées aux différentes instances habilitées à prendre des décisions, à entreprendre des actions ou à organiser la réflexion en la matière.

*Formation continue.* Le groupe de travail sur la formation continue a continué ses travaux dans la perspective du dispositif d'encouragement de la Confédération, en examinant notamment l'ensemble des projets du futur plan quadriennal consacrés à la formation continue. Des recommandations ont été rédigées en vue de

l'infrastructure nécessaire à la formation continue au sein des facultés et écoles, et un projet de mise sur pied d'un service de formation continue est en cours. Le rectorat a nommé, en la personne du professeur Pierre Dominicé, son délégué à la formation continue.

### Collaboration suisse et internationale

Les universités suisses bougent aussi. Inspirées par la dynamique européenne, elles aspirent à encourager la mobilité des étudiants entre régions linguistiques et entre universités. Une convention, préparée par la Conférence des recteurs des universités suisses, a été signée en décembre 1989. Elle porte sur les conditions d'immatriculation, les conditions relatives au changement temporaire et définitif d'université ainsi que sur la reconnaissance des cycles d'études accomplis. Les universités romandes, plus sensibles à la nécessité de favoriser la mobilité, se sont engagées plus avant en matière d'harmonisation des conditions d'immatriculation et de reconnaissance réciproque des diplômes. Les physiciens suisses, se fondant sur le modèle européen ECTS des unités capitalisables, se sont engagés sur la voie d'un enseignement de leur discipline conçu sur cette base.

La convention signée le 20 janvier 1989 entre le canton du Valais et l'Université de Genève a permis de renforcer les liens existants et de développer de nouveaux projets de collaboration avec ce canton non universitaire. Des relations privilégiées existent aussi avec le canton du Tessin. L'université s'est en particulier engagée, conjointement avec celle de Zurich, dans un projet d'aménagement d'une station d'étude à l'Alpe de Piora.

La présence de l'université dans les grands programmes européens a été renforcée. L'accès des pays de l'AELE, à la fin de l'année 1989, au programme COMETT de formation et d'échanges dans le domaine des technologies de pointe a ouvert de nouvelles possibilités de collaboration aux universités suisses. L'intérêt principal reste cependant le programme ERASMUS de mobilité des étudiants et des scientifiques. En attendant que la communauté accepte d'ouvrir ce programme à d'autres pays, l'Université de Genève s'efforce de s'associer à des projets ERASMUS. Un crédit «Europe», inscrit au budget de l'université depuis le 1<sup>er</sup> janvier, permet d'encourager les collaborations et les échanges sur ce thème.

La déclaration d'intention signée le 9 juin 1989 par les universités de Grenoble, Lyon, Saint-Etienne, Savoie et Genève a créé les bases d'une collaboration avec la région Rhône-Alpes. Plusieurs projets communs entre Genève et ces universités ont vu le jour dans différentes disciplines (droit, sciences politiques, santé publique, risque géologique, théologie). En outre, les possibilités de collaboration en matière de 3<sup>e</sup> cycle-DEA ont été explorées avec l'ensemble des universités romandes. Un crédit propre à l'université permet de soutenir les projets transfrontaliers.

Les échanges avec les autres universités n'en ont pas été pour autant négligés. Différents accords de collaboration bilatéraux ont été signés ou sont en préparation avec des universités du continent nord-américain (Québec, Cornell, Pennsylvanie), du Royaume-Uni, d'Italie du Nord (Turin) et de l'Union Soviétique. Les événements de Roumanie ont permis de relancer la collaboration avec l'Université de Cluj. Des aides matérielles ont été apportées, notamment pour repourvoir les bibliothèques. Les changements politiques survenus dans les pays de l'Est, dans lesquels les relations scientifiques étaient régies jusqu'ici par les gouvernements, ont ouvert la voie à une nouvelle collaboration, cette fois directe entre universités.

### Activités sociales, culturelles et sportives

*Le bureau des activités culturelles* joue un rôle stimulant et indispensable au sein de la communauté universitaire. A l'heure actuelle, pratiquement tous les domaines de la culture sont représentés et c'est avec un succès toujours croissant que nous offrons aux étudiants la diversité de nos activités: théâtre, édition, danse, photo, cinéma, vidéo, arts plastiques, musique de chambre, chœur.

Cette année, nous avons enregistré environ 4000 inscriptions aux différents cours et stages, et la fréquentation des spectacles proposés (concerts, théâtres, expositions, ciné-club) s'est élevée à quelque 22 000 personnes.

*Le bureau de placement* a continué comme chaque année à recevoir et à proposer aux étudiants de l'université plusieurs milliers d'offres de travail, en provenance tant de personnes privées, que d'entreprises ou d'administrations.

Toutes ces offres sont distribuées quotidiennement aux étudiants et permettent par un travail parallèle aux études de trouver pour certains un apport financier indispensable à la poursuite de celles-ci, un petit supplément bienvenu et aussi une expérience pratique du monde extra-universitaire.

Notons qu'au cours de cette dernière année, 77% des offres reçues ont donné un résultat positif.

Le cours de dactylographie organisé annuellement par le bureau de placement a été complet et le bureau de placement souhaiterait pouvoir améliorer ses prestations auprès des étudiants et le remplacer, par exemple, par un cours de traitement de texte.

*Le bureau des sports* organise près de 50 activités sportives différentes pour les étudiants. On peut estimer qu'un peu plus de 50% pratiquent au moins un sport plus ou moins régulièrement dans le cadre de l'université.

Au plan des compétitions universitaires suisses, les étudiants et étudiantes genevois ont remporté des titres dans les disciplines suivantes: football, basketball, judo, natation, ski alpin, slalom spécial étudiantes, ski de fond étudiantes, escrime épée étudiantes, squash étudiantes, volley-ball étudiantes, plus de nombreuses places d'honneur.

*Le bureau des logements (BLRU)*, malgré les difficultés rencontrées ces derniers mois, poursuit son activité et gère actuellement un parc de 234 lits. La maison internationale des étudiants abrite à nouveau 32 étudiants dans le bâtiment remis en état par le Département des travaux publics, et une villa mise à disposition par la Ville de Genève accueille, depuis le mois de février, 9 étudiantes ou couples d'étudiants et leurs enfants. Les parents assument la garde de manière autogérée dans les locaux (et le jardin) mis à leur disposition.

Bien qu'un nombre relativement important (entre 150 et 300, selon les périodes de l'année) de demandes restent régulièrement insatisfaites, le BLRU a parfois de la peine à louer certaines chambres indépendantes dont le loyer est modeste. Par ailleurs, les chambres chez l'habitant ne sont pas du tout prisées par les étudiants. La crise du logement à Genève est-elle une crise de logement de qualité?

Le projet «Epinettes-parc» qui est en voie de réalisation et qui comprendra 101 chambres distribuées sur 27 logements où les locataires partageront la cuisine, est une première réponse adéquate aux besoins actuels.

*Le bureau d'information sociale* assure une permanence quotidienne de 5 heures sauf le mercredi après-midi. En outre, en dehors de ces 23 heures de permanence hebdomadaire, les étudiants peuvent être reçus sur rendez-vous.

Comme l'indique son nom, ce bureau est un lieu d'information, qui offre peu de prestations directes; les prises en charge sont de relativement courte durée et concernent les problèmes de la vie universitaire (bourses; logement; démarches administratives, etc.). Pour le reste, le bureau est en contact avec des services spécialisés (conseils psychologiques; fiscaux; juridiques; médicaux, etc.).

L'antenne de l'assurance-collective des étudiants fonctionne à la satisfaction des quelque 4000 étudiants assurés. Les cotisations mensuelles ont dû être augmentées à nouveau au vu de l'augmentation des coûts médicaux.

### Bâtiments

*Sciences III:* La première étape de sciences III a été achevée; elle a été remise à l'université à fin août 1989, à l'exception des deux premiers étages et du rez-de-chaussée, qui ne seront prêts qu'au printemps 1990, en raison d'une modification temporaire d'affectation au profit du décanat et de l'administration de la faculté des sciences, ainsi que de la présidence et de l'administration de la section de biologie.

*Uni-Mail:* La construction d'Uni-Mail, marquée par l'achèvement des travaux du gros œuvre de la première étape en novembre 1989, s'est poursuivie de manière très satisfaisante; l'on enregistre ainsi une avance de près d'un an par rapport au planning des travaux, ce qui permet de confirmer la mise à disposition de la première partie du bâtiment dès le début de l'année 1992. Le rectorat espère que la demande du crédit d'étude pour la deuxième étape puisse être présentée au Grand Conseil au printemps 1990.

*Centre médical universitaire — étapes 5 et 6:* L'étude des étapes 5 et 6 du centre médical universitaire a été réalisée, mais la demande du crédit de construction de la cinquième étape a dû être ajournée, dans l'attente d'un plan financier des grands travaux de l'Etat.

*Sciences IV:* Le programme général de sciences IV a été mis à jour dans l'hypothèse d'une opportunité de réalisation à moyen terme.

*Planification:* Une étude prospective détaillée de l'affectation des locaux universitaires existants et futurs à moyen et long termes a été effectuée par un groupe de travail interfacultaire.

*Fichier des locaux de l'université:* Un fichier exhaustif des locaux a été établi par les services de planification des constructions et d'informatique administrative, avec l'aide des utilisateurs.

### Bibliothèques universitaires

Le rectorat a désigné un groupe de travail qui a eu pour mandat d'étudier la mise en place de l'interrogation de la base de données bibliographiques romande sur le réseau universitaire et en a confié la présidence au professeur Luc Weber, ancien vice-recteur et président de la commission de coordination des bibliothèques univer-

sitaires. Ce groupe a remis cet automne au rectorat son rapport, qui propose une solution à court terme permettant d'offrir l'accès au catalogue collectif des bibliothèques romandes par le biais du réseau universitaire. En outre, ce rapport relève qu'un développement d'automatisation des autres activités des bibliothèques, c'est-à-dire des fonctions de prêt, d'acquisitions et de bulletinage des périodiques ne sont pas encore résolues et sont considérées comme urgentes.

Sur mandat du vice-recteur A. Donath, président de la commission, il a été procédé à une enquête qui a pour but d'évaluer la suroccupation des salles de lecture et de recueillir quelques renseignements sur la perception qu'ont les utilisateurs de leur bibliothèque. Près de 2000 lecteurs provenant des vingt et une plus grandes bibliothèques de l'université ont répondu au questionnaire. Les responsables de ces bibliothèques ont reçu les résultats les concernant, accompagnés d'un court texte explicatif. Un rapport de synthèse est en cours de rédaction.

La première volée du CESID (certificat de spécialisation en information documentaire), organisé conjointement par la faculté des lettres et par l'école de bibliothécaires, a terminé sa formation dans le courant de l'année 1989. Une deuxième volée a commencé à suivre ces cours l'automne dernier et terminera en 1991.

Le projet d'informatisation des catalogues des bibliothèques scientifiques genevoises, entrepris en 1982, suit son cours: les bibliothèques de l'observatoire de Saunery et de l'école d'architecture ont rejoint le réseau romand. A la fin de l'année 1989, 93 terminaux étaient installés dans 27 bibliothèques de l'université; le parc genevois des écrans reliés au site SIBIL de Lausanne s'élevait à 154 unités.

Enfin, le service de coordination des bibliothèques participe aux études visant à informatiser la bibliothèque du Centre suisse de documentation en matière d'enseignement et d'éducation (CESDOC).

### Informatique

Au printemps 1989, le collège des recteurs et doyens a entériné, sous forme d'un règlement interne, les propositions formulées par la commission informatique de l'université concernant les responsabilités et les procédures en matière d'informatique: les autorisations d'achat de matériel et de logiciel inférieures à Fr. 50 000.— sont désormais du ressort des facultés et écoles, qui sont invitées à créer leur propre commission informatique; le support technique que les services informatiques apportent à l'ensemble de l'institution fait partie de leur mission; les structures et les responsabilités face à l'ensemble des applications et du parc informatique de l'université sont précisées.

Cette mise à jour, qui donne plus d'autonomie aux facultés et écoles tout en préservant la cohérence de l'ensemble, coïncide avec la fin de la mise en place des «nouveaux services informatiques» financés par un crédit d'équipement de 15 millions et de deux crédits totalisant 4,14 millions pour les liaisons PTT et les travaux de câblage. Tous les objectifs qui figuraient dans le projet de loi initial dit «plan - Zakharov» ont été largement atteints et le Grand Conseil a entériné le rapport final que lui présentait, à ce sujet, le Conseil d'Etat.

La fin du crédit extraordinaire n'est pas synonyme d'arrêt des raccordements, qui se poursuivent à un rythme élevé dans les 68 bâtiments câblés; on compte plus de 1750 claviers de terminaux, de PC et de stations de travail permettant d'accéder aux services du réseau. 758 PC et 105 imprimantes laser bénéficient d'un contrat d'entre-

rien avantageux par l'intermédiaire des services informatiques. Environ 400 utilisateurs de PC utilisent la possibilité de sauvegarder leurs données sur IBM à travers le réseau, grâce au logiciel PCB développé localement.

L'UNIVAC 1100, dont les performances ne justifiaient plus le prix de location élevé, a pu être rendu au fournisseur à fin octobre 1989. Son départ, marqué par une petite cérémonie, est l'aboutissement des efforts considérables qu'a menés le groupe informatique administrative pour la réalisation des nouveaux programmes de gestion de la maison.

### Audio-visuel

La responsable du service a achevé sa première année d'activité. Après avoir évalué les besoins et les moyens à disposition, elle a élaboré un important programme de développement, à court, moyen et long termes, axé sur la notion de service aux facultés et écoles.

Un premier projet a été réalisé en automne 1989. Il s'agit des équipements de réception et d'enregistrement d'émissions retransmises par les satellites Eutelsat 5, Olympus et Gorizont, ainsi que par le réseau par câble de Télégenève. Cette installation a été mise en service au début de l'année 1990.

Un deuxième projet est en cours de réalisation. Il concerne l'équipement du studio selon les normes professionnelles Bêta SP. Cette installation permettra d'assurer la réalisation de documents audio-visuels à la demande des facultés et écoles ainsi que des autorités universitaires.

Un effort important a par ailleurs été déployé pour améliorer et compléter l'équipement d'un certain nombre de salles d'enseignement du secteur Bastions.

### Administration

#### *Bureau de contrôle de gestion des achats*

Lancé le 1<sup>er</sup> avril 1989, le bureau de contrôle de gestion des achats a consacré l'année écoulée à trois opérations:

- Reprise des inventaires abandonnés par le contrôle financier cantonal.
- Lancement de la nouvelle procédure d'achat.
- Prise de contact avec les facultés et écoles dans le but de mettre au point une politique de conseil à l'achat.

L'ensemble de ces opérations a permis de confirmer la politique selon laquelle il importe, dans le domaine du matériel, de laisser le plus de responsabilités aux différentes unités (facultés, écoles et sections) et de concentrer l'activité du service dans l'établissement des normes approuvées par les autorités universitaires et le contrôle *a posteriori* de leur application.

En ce qui concerne les subventions fédérales pour l'achat d'équipement, dont le service a également la responsabilité, notons l'importante amélioration des dossiers qui ont pu être présentés aux autorités fédérales, puisque le total a passé de Fr. 354 000.— en 1983 à Fr. 4 415 000.— en 1988.

### *Nouveau système d'information administrative*

L'année écoulée a été consacrée au transfert sur l'IBM 3090 de toutes les applications informatiques qui étaient exploitées précédemment sur l'UNIVAC 1160. Cette migration a impliqué une reprogrammation intégrale de toutes les applications qui utilisent les ressources de la nouvelle base de données administrative.

Le transfert a débuté à Pâques par l'application de gestion des examens de la faculté des sciences économiques et sociales. Au 30 septembre 1989, toutes les autres applications (personnel, finances, budget, étudiants, examens de la faculté de droit) étaient installées et opérationnelles sur l'IBM 3090. Il est à relever que ce passage a été opéré sans avoir nécessité une période d'exécution en parallèle dans les deux environnements.

Très complexe, soumise à des échéances impératives, cette opération a été caractérisée, dès ses débuts, par un engagement continu et exceptionnel des équipes impliquées dans ce projet.

L'opération est une réussite et tous ses artisans doivent en être félicités, qu'il s'agisse du service d'informatique administrative ou des groupes d'utilisateurs.

L'année 1990 sera consacrée à une consolidation des applications avec le lancement de deux opérations qui concernent les facultés:

- l'application concernant les examens de la faculté des lettres, l'étude préalable pour le même projet en sciences
- l'étude préalable pour une informatique distribuée aux facultés et écoles.

### *Politique de management*

C'est le concept de délégations qui a fait l'objet des réflexions et des efforts les plus importants.

Les mutations dans le monde du travail, la nécessité où se trouve l'administration de l'université de mettre en valeur chacun de ses membres obligent en effet à mettre en œuvre une politique qui confie le maximum de responsabilités et d'autonomie à chacun. L'effort n'en est qu'à ses débuts et devra être poursuivi: la délégation est en effet pour des raisons psychologiques et techniques un des objectifs politiques les plus difficiles à atteindre.

Le problème de la rémunération des cadres et des collaborateurs dans un certain nombre de domaines administratifs continue à fragiliser notre administration. Le problème se situe à deux niveaux: le niveau général de la concurrence entre le secteur privé et le secteur public et, à l'intérieur de ce dernier, celui de la place de l'université dans l'échelle des traitements de l'Etat. Si ce dernier point n'est pas réglé rapidement, la situation risque de devenir très difficile.

L'insertion des administrateurs de facultés, écoles et sections dans l'ensemble des procédures est systématiquement mise en œuvre (inventaire, etc.).

### *Personnel*

Mme M.-R. Vernier a remplacé M. Cl. Andujar à la tête du service d'analyse de gestion.

## Services rattachés au rectorat

Les activités de *relation publique* ont bénéficié d'un développement réjouissant. Ainsi, la présence de l'université à diverses manifestations locales, cantonales et transfrontalières a été assurée, notamment au Salon du livre. Un matériel d'exposition mobile a été préparé à cet effet. En outre, le service d'accueil des visiteurs a été amélioré pour répondre à une demande accrue.

Une assistance, en coopération entre la préposée aux *relations avec l'économie et le service juridique*, a été apportée à divers projets de collaboration avec l'économie et de participation à des programmes de recherche internationaux. Le conseil juridique en matière de recherche contractuelle a été sollicité pour de nombreux projets. Le besoin se fait particulièrement ressentir pour les programmes européens, pour lesquels les contraintes administratives sont particulièrement lourdes.

L'effort du *service d'information* a été axé principalement sur le Bulletin d'information. Dans un premier temps, l'iconographie et la partie rédactionnelle ont été développés et la production a été informatisée. Dans un second temps, un nouveau projet de maquette a été élaboré pour conduire au lancement de «Campus», qui a pris la relève de l'ancien Bulletin d'information. La mission de «Campus» est de favoriser la communication à l'intérieur de l'université et d'intéresser le public non universitaire. La diffusion de l'information relative aux manifestations universitaires est assurée par les Carnets de l'université et le canal du télé-texte.

Le *chargé de presse et de l'information scientifique* a dû faire face à une demande croissante d'information des médias, à la recherche d'experts de l'université. Le Prix de vulgarisation scientifique a été décerné une nouvelle fois à l'occasion du Salon du livre.

Le *service des publications* a été confronté au double problème du changement de son système de traitement de textes et au passage de l'ordinateur UNIVAC à IBM. Toutes les applications ont pu être menées à bien dans les délais requis, malgré les perturbations induites par cette mutation. L'introduction de l'informatique au traitement des fichiers et à l'édition permet d'effectuer au sein du service des activités qui étaient confiées jusqu'ici à d'autres services ou traitées à l'extérieur. Outre les productions annuelles de publications telles le Programme des cours et le Catalogue des publications et des recherches, le service a édité un nouveau volume du Recueil des professeurs.

Si l'introduction de l'informatique a sensiblement modifié l'organisation du travail, l'essentiel du travail produit dépend de la qualité des prestations du personnel. Il convient donc de souligner le travail hautement apprécié des secrétaires du rectorat et des services rattachés à ce dernier.